



Politique de la famille et des aînés

Deuxième génération

TABLE DES MATIÈRES

Message de la mairesse et de la conseillère municipale	3
Introduction	4
Démarche d'élaboration de la Politique	5
Familles et aînés à Boisbriand : Quelques données	6
But de la Politique	7
Objectifs généraux	7
Définitions	8
La famille	8
Les aînés	8
Mesures déjà en place	9
Orientations et objectifs	13
1. Habitation : Permettre aux Boisbriannaises et aux Boisbriannais de demeurer dans leur ville	13
2. Environnement, urbanisme et qualité du milieu de vie : Consolider Boisbriand à titre de milieu harmonieux et vivant	14
3. Services communautaires et récréatifs : Favoriser la pratique d'activités	15
4. Participation sociale : Encourager l'implication au sein de la communauté	16
5. Soutien communautaire et services de santé : Agir pour prévenir	17
6. Sécurité des biens et des personnes : Faire de Boisbriand un milieu sécuritaire pour tous	18
7. Communications : Améliorer l'accès à l'information municipale	19
8. Transport : Encourager le transport actif et collectif	20
Mise en œuvre et suivi	22
Annexe — Composition du comité de pilotage	23

Message de la mairesse et de la conseillère municipale

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Plus qu'un lieu géographique ou qu'une simple agglomération, une ville incarne avant tout un milieu de vie, un témoin privilégié de notre évolution et de nos réalisations.

Élaborer une politique qui inclut la famille et les aînés, c'est prendre en compte tous les habitants qui façonnent la ville, qui lui donnent un visage, une identité, une fierté. C'est penser aux jeunes et aux moins jeunes. C'est surtout souhaiter que tout ce beau monde qui évolue ensemble, chacun selon son rythme, fasse partie intégrante du grand mouvement collectif appelé le « vivre ensemble ».

C'est donc avec beaucoup de fierté que nous vous présentons la nouvelle version révisée de la Politique de la famille et des aînés de la Ville de Boisbriand et son plan d'action 2018-2022.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé au processus, aux citoyens qui ont exprimé leurs attentes, leurs aspirations. Merci aux membres du conseil municipal et au personnel de la Ville pour leur travail soutenu et leur engagement.

« Un merci particulier à la conseillère municipale et responsable du dossier Famille et aînés, Christine Beaudette, qui a piloté le dossier. »

— Marlene Cordato, mairesse

Ensemble, nous avons élaboré un outil efficace visant à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de chez nous. Nous sommes persuadées que ce plan d'action répondra adéquatement à vos besoins et attentes.

Christine Beaudette
Conseillère municipale

Responsable de la démarche de reconnaissance de la Ville comme Municipalité amie des aînés

Marlene Cordato
Mairesse





Introduction

Une municipalité ne se définit pas seulement par un territoire. C'est aussi un milieu où les citoyens jouissent d'une qualité de vie à travers différents espaces urbains et services qu'on y propose. Or, ces espaces et services revêtent une importance particulière pour deux groupes de citoyens aux réalités bien distinctes, mais qui se rejoignent sur plusieurs aspects : la famille et les aînés.

La famille est le ciment de la communauté. Premier terreau d'apprentissage, d'entraide et de développement des individus, la famille d'aujourd'hui doit cependant naviguer dans un univers complexe et souvent contraignant, notamment en raison des exigences domestiques, des problèmes de gestion du temps et des obligations scolaires et professionnelles. De plus, les familles évoluent : le modèle traditionnel n'est plus nécessairement la norme, ce qui remet sans cesse en cause la pertinence et l'efficacité des mesures qui leur sont destinées.

De leur côté, les aînés ont des besoins plus complexes que par le passé, et ces besoins sont déterminés par leurs situations économique, familiale, physique, psychologique et sociale. Le nombre grandissant d'aînés et la nature de plus en plus diverse de leurs besoins posent des défis quant à leur autonomie et à leur place au sein de la communauté.

C'est dans cette perspective que la Ville de Boisbriand a choisi d'adopter, il y a déjà plusieurs années, une Politique de la famille et des aînés, qu'elle vient de mettre à jour, toujours avec cette même vision. Reconnaisant son rôle de gouvernement de proximité, la Ville de Boisbriand souhaitait ainsi définir les mesures les plus significatives en matière de maintien et d'amélioration de la qualité de vie de ses citoyens, tout en respectant ses champs de compétence et les ressources dont elle dispose.

Cette Politique de la famille et des aînés respecte les cadres prescrits par le Carrefour action municipale et famille (CAMF) sur le plan de la Politique familiale municipale (PFM) et du programme Municipalité amie des aînés (MADA).

Démarche d'élaboration de la Politique

La Politique a été élaborée autour de huit éléments qui exercent une influence sur la qualité de vie des familles et des aînés. Il s'agit de domaines dans lesquels la Municipalité intervient de façon directe ou en collaboration avec d'autres acteurs du milieu :

- ⊙ l'habitation;
- ⊙ l'environnement, l'urbanisme et la qualité du milieu de vie;
- ⊙ les services communautaires et récréatifs;
- ⊙ la participation sociale;
- ⊙ le soutien communautaire et les services de santé;
- ⊙ la sécurité des biens et des personnes;
- ⊙ les communications et l'information;
- ⊙ les transports.

L'exercice visait à définir les cibles sur lesquelles agir pour bonifier les services et les programmes municipaux destinés aux familles et aux aînés, et aussi à mettre en lumière les autres initiatives issues du milieu et auxquelles la Ville entend collaborer afin d'arriver au même objectif.

L'élaboration de la Politique s'est faite en différentes étapes :

- ⊙ **Mise en place d'un comité de pilotage (janvier 2017).** Ce comité, formé de citoyens, d'intervenants municipaux, d'acteurs du milieu et d'une élue, avait pour mandat de valider les résultats des travaux et de contribuer à la réflexion entourant la définition des enjeux et des préoccupations touchant les familles et les aînés.
- ⊙ **Élaboration du diagnostic de la situation (avril 2017).** Cette étape était composée de différents travaux, notamment un portrait de la situation des aînés et des familles, une analyse démographique du milieu, l'inventaire des ressources et des services en place, l'identification des enjeux et des préoccupations des directions des services municipaux ainsi que divers exercices de consultation, dont des questionnaires distincts adressés aux familles et aux aînés, ainsi que des groupes de discussion. Ces groupes avaient d'abord été mis sur pied pour élaborer le plan stratégique de la Municipalité, mais les conclusions et commentaires ont également été pris en compte dans l'élaboration de la présente Politique. Au total, une centaine de citoyens ont participé à l'une ou l'autre des formes de consultation.
- ⊙ **Élaboration d'un énoncé de politique et du plan d'action (août 2017).** Une fois les constats dressés, il a été possible de définir les orientations, les objectifs et les actions à privilégier de la Politique et du plan d'action visant les familles et les aînés.
- ⊙ **Adoption de la Politique et du plan d'action par le conseil municipal (décembre 2017).**

Familles et aînés à Boisbriand :

Quelques données*

Vue d'ensemble de la population de Boisbriand :

- ⊙ En 2016, Boisbriand comptait 26 885 habitants. De 2011 à 2016, la population a enregistré une croissance de 0,3 %.
- ⊙ L'âge moyen de la population est de 37,5 ans. (2016)
- ⊙ Près de 9 personnes sur 10 vivent au sein d'une famille. (2016)
- ⊙ 69 % des logements sont occupés par leur propriétaire et 31 % sont occupés par des locataires. (2011)
- ⊙ Les revenus des Boisbriannais sont plus élevés que dans l'ensemble du Québec. Il existe cependant d'importants écarts entre le revenu des familles biparentales et celui des familles monoparentales, tout comme entre le revenu des hommes et celui des femmes. (2011)
- ⊙ Les projections démographiques indiquent qu'en 2031, la population de Boisbriand atteindra 27 860 habitants.

Les familles :

- ⊙ Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 27 % de la population. (2016)
- ⊙ Les familles monoparentales représentent 29 % de l'ensemble des familles comptant au moins un enfant. (2016)
- ⊙ La proportion d'enfants de moins de 18 ans vivant sous le seuil de faible revenu est de 17 % (22 % pour les enfants de moins de 6 ans). (2011)
- ⊙ En 2031, les jeunes de 0 à 19 ans représenteront 28 % de la population.

Les aînés :

- ⊙ Les personnes de 65 ans et plus représentent 11 % de la population. (2016)
- ⊙ À partir de 60 ans, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. (2016)
- ⊙ Près de 7 aînés sur 10 vivent au sein d'une famille (avec leur conjoint, leur(s) enfant(s) ou leur(s) petit(s)-enfant(s)). (2011)
- ⊙ La proportion d'aînés de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu est de 15 %. (2011)
- ⊙ En 2031, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteront 21 % de la population.

* Statistique Canada. « Recensements de la population 2011 et 2016 ».

But de la Politique

La Ville de Boisbriand est consciente de l'apport inestimable et de l'influence qu'ont les familles et les aînés sur le développement de son territoire. C'est pourquoi elle a élaboré cette Politique qui a pour but d'orienter les élus, l'Administration municipale et leurs partenaires dans les décisions qu'ils prennent pour améliorer la qualité de vie et l'environnement des familles et des aînés qui y résident.

Objectifs généraux

La Ville de Boisbriand s'est concentrée autour de six objectifs pour définir les gestes concrets inscrits dans son plan d'action fondé sur les valeurs et les préoccupations des familles et des aînés :

- prendre des mesures pour répondre aux besoins des familles et des aînés en respectant les limites des champs de compétence de l'Administration municipale;
- instaurer un processus d'évaluation continue de la qualité des services offerts aux familles et aux aînés en demeurant attentif et à l'écoute des besoins exprimés;
- promouvoir la concertation des décisions et des actions qui auront un effet sur le mieux-être des familles et des aînés avec les organismes gouvernementaux, institutionnels et communautaires du milieu;
- encourager et soutenir les familles et les aînés par des actions favorisant les liens intergénérationnels;
- renforcer le sentiment d'appartenance envers la ville de Boisbriand en développant un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés;
- assurer que les décisions des élus, de l'Administration municipale et de leurs partenaires dans tous les secteurs d'activité soient prises à la lumière des impacts sur les familles et les aînés, garantissant ainsi la cohérence et la permanence des orientations.

Définitions

La famille

On entend par famille tout groupe uni par des liens divers pour se soutenir réciproquement au cours d'une vie, et ce, momentanément ou de façon permanente, et pour favoriser à la source le développement des personnes et des sociétés. La famille peut être traditionnelle, monoparentale, homoparentale, recomposée, d'accueil ou intergénérationnelle.

Cette définition inclut également les personnes vivant seules qui peuvent avoir des liens familiaux avec d'autres personnes sans vivre sous le même toit qu'eux.

Les aînés

Le fait d'être « aîné » est souvent difficilement définissable de façon absolue : les différents intervenants sociaux, communautaires et gouvernementaux ne s'entendent d'ailleurs pas sur un âge précis à partir duquel les individus deviennent des aînés. L'état de santé, les activités professionnelles, les capacités, le parcours de vie ainsi que l'autoperception sont autant d'éléments qui déterminent ce qu'est un aîné.

Aux fins de la présente Politique, et de façon à trancher parmi toutes les définitions basées sur l'âge, un aîné se définit comme une personne âgée de 60 ans et plus.

Mesures déjà en place

La Ville de Boisbriand prend déjà des mesures pour améliorer la qualité de vie des familles et des aînés vivant sur son territoire. En voici un aperçu :

Des installations, des aménagements, des espaces :

- ⊙ Une bibliothèque, offrant notamment un volet d'animation pour les enfants
- ⊙ Un aréna (deux glaces)
- ⊙ L'@dabase
- ⊙ La Maison du citoyen / Centre communautaire
- ⊙ Un centre culturel
- ⊙ Une piscine extérieure et un chalet d'accueil (parc Pellerin)
- ⊙ Six chalets de service dans les parcs
- ⊙ Près de 30 parcs et espaces verts, dont le Centre d'interprétation de la nature et le Sentier des berges
- ⊙ Des terrains et plateaux sportifs extérieurs
- ⊙ Des patinoires extérieures
- ⊙ Des glissades (en hiver)
- ⊙ Des aires de jeux pour enfants, incluant des modules et des jeux d'eau
- ⊙ Un site de planche à roulettes
- ⊙ Une piste pour vélo BMX
- ⊙ Un circuit d'entraînement en plein air
- ⊙ Un jardin communautaire
- ⊙ Un circuit d'art public
- ⊙ 30 km de pistes et bandes cyclables



Pour les familles :

- ⊙ Offre d'activités destinées à tous les membres de la famille
- ⊙ Promotion et diffusion des activités, notamment sur le site Internet de la Ville et dans le bulletin municipal *Info Boisbriand*
- ⊙ Service d'inscription en ligne pour les activités
- ⊙ Planification des espaces parcs et des espaces verts
- ⊙ Entretien rigoureux des équipements dans les parcs et des plateaux sportifs
- ⊙ Signalisation et marquage des corridors scolaires
- ⊙ Aménagement de jardins communautaires
- ⊙ Suivis sociaux auprès des familles à la suite d'interventions policières
- ⊙ Suivi auprès des organismes communautaires et sportifs de la ville qui, à la suite de la signature de protocoles d'entente, doivent effectuer des vérifications d'antécédents et d'empêchements auprès de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville
- ⊙ Programmes de prévention dans les écoles : Croix-Rouge, Éducation au respect, PRES
- ⊙ Journée portes ouvertes à la caserne de pompiers



Pour les aînés :

- ⊙ Rubrique consacrée aux aînés dans l'*Info Boisbriand*
- ⊙ Célébration des anniversaires de mariage (noces d'or et plus)
- ⊙ Soutien et reconnaissance des bénévoles aînés
- ⊙ Activités spéciales : bingo intergénérationnel, brunch des aînés
- ⊙ Programme d'activités récréatives
- ⊙ Soutien aux projets d'habitation pour les aînés
- ⊙ Logements intergénérationnels permis dans les habitations unifamiliales isolées ou jumelées ainsi que dans les bifamiliales isolées
- ⊙ Lecture des compteurs d'eau à domicile pour les personnes à mobilité réduite
- ⊙ Aménagement d'un jardin collectif à l'Office municipal d'habitation
- ⊙ Ajout de bancs sur la voie publique, le long des pistes cyclables et aux intersections de certaines artères (boul. de Châteauneuf et boul. de la Grande-Allée, boul. de la Grande-Allée et ch. de la Grande-Côte)
- ⊙ Ouverture automatique des portes dans tous les bâtiments municipaux
- ⊙ Abribus accessibles aux personnes à mobilité réduite
- ⊙ Programmes Rappid+Or, Pair, Secours adapté
- ⊙ Activités de prévention



Chartes, plans et politiques :

- ⊙ Charte du citoyen
- ⊙ Codes de vie – camps de jour et bibliothèque
- ⊙ Politique d'accessibilité – programme d'accompagnement aux activités de loisirs pour les personnes atteintes d'une déficience
- ⊙ Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes
- ⊙ Politique culturelle et politique d'acquisition d'œuvres d'art
- ⊙ Politique culturelle de la MRC Thérèse-De Blainville
- ⊙ Politique de développement des collections à la bibliothèque
- ⊙ Politique environnementale
- ⊙ Code d'éthique des élus
- ⊙ Code d'éthique des employés
- ⊙ Politique relative à la sécurité routière
- ⊙ Plan stratégique

Enfin, la Ville de Boisbriand assure sa représentation sur les instances de coordination et de concertation à l'échelle locale, supralocale et régionale et adhère aux ententes permettant l'accès aux installations situées dans les municipalités environnantes, comme le Parc du Domaine Vert à Mirabel et le Complexe aquatique Saint-Eustache.



Orientations et objectifs

1. **Habitation** : Permettre aux Boisbriannaises et aux Boisbriannais de demeurer dans leur ville

Boisbriand est une ville accueillante, dynamique et sécuritaire, en plus d'être avantageusement située. Les Boisbriannaises et les Boisbriannais d'origine ou de longue date souhaitent pouvoir y demeurer, peu importe les changements pouvant survenir au cours de leur vie. Qu'il s'agisse d'aînés dont les besoins évoluent ou de familles dont l'un des parents est boisbriannais et qui souhaitent s'installer ici, l'attachement à la communauté est profond.

L'offre en matière d'habitation peut toutefois constituer un obstacle important pour ceux qui désirent s'y établir : la nature, le coût ou la configuration des logis disponibles ne répond pas nécessairement aux réalités de tous. Plusieurs se voient ainsi contraints de quitter Boisbriand ou de porter leur choix sur une autre ville.

À l'offre d'habitation parfois limitée s'ajoute la nécessité, à la fois pour les aînés et pour les familles, d'entretenir le domicile, notamment en ce qui a trait aux travaux domestiques et d'entretien courants. Ces tâches peuvent représenter un défi pour les aînés qui voient leurs capacités diminuer, alors que pour les familles, le principal problème demeure le temps disponible pour les réaliser.

Bien que l'intervention municipale dans le domaine de l'habitation demeure restreinte, la Ville de Boisbriand entend adopter des mesures, dans la limite de ses compétences, visant à permettre aux citoyens de demeurer dans leur ville, peu importe l'évolution de leurs besoins et de leurs capacités.

Objectifs :

- ⦿ *Diversifier l'offre d'habitation*
- ⦿ *Favoriser le maintien des aînés et des familles dans la communauté*





2. Environnement, urbanisme et qualité du milieu de vie : Consolider Boisbriand à titre de milieu harmonieux et vivant

La Ville de Boisbriand propose à ses résidents un milieu de vie esthétique et propre ainsi qu'une diversité d'environnements bâtis et naturels. On y trouve à la fois tous les services d'une ville, mais avec l'impression constante de se trouver entouré d'eau et de verdure.

Il ne suffit cependant pas que les espaces soient beaux et bien entretenus. En effet, la Ville doit assurer l'accessibilité et la fonctionnalité de ce « terrain de jeu collectif » afin de permettre et d'encourager la socialisation, les rencontres et le partage entre les membres de la communauté. Lorsque les citoyens, notamment les aînés et les familles, s'approprient les lieux, ils profitent non seulement pleinement des installations et des aménagements conçus à cet effet, mais leur sentiment de sécurité dans la ville, tout comme leur fierté et leur sentiment d'appartenance par rapport à celle-ci, sont renforcés.

Enfin, la durabilité des espaces, notamment les milieux naturels, s'avère un enjeu important qu'il convient de considérer dans une perspective de pérennité pour les générations actuelles et futures.

C'est en reconnaissant l'importance du cadre de vie de ses citoyens que la Ville de Boisbriand s'engage à maintenir et à développer le milieu physique boisbriannais afin qu'elle soit et qu'elle demeure un milieu harmonieux et vivant.

Objectifs :

- ☉ *Améliorer la convivialité des lieux publics*
- ☉ *Poursuivre le développement des espaces publics*
- ☉ *Promouvoir les mesures écoresponsables municipales*

3. Services communautaires et récréatifs : Favoriser la pratique d'activités

Les bienfaits des activités sportives, physiques, culturelles, scientifiques, de plein air, communautaires et récréatives ne sont plus à démontrer. Tant sur les plans individuel que collectif, les services communautaires et récréatifs proposent des possibilités infinies de découvertes, d'apprentissage, de divertissement et de socialisation, sans compter qu'ils engendrent une foule de bénéfices en matière de santé psychologique et physique.

Les aînés pratiquent souvent des activités pour maintenir leurs capacités cognitives et physiques, mais aussi pour prévenir l'isolement. La pratique d'activités peut constituer pour eux un prétexte pour sortir de la maison, une occasion de satisfaire un intérêt pour une passion, de maintenir ou de renouveler leur réseau social, une façon de se mettre en forme et de vivre une vie active, entre autres.

Pour les familles, la pratique d'activités permet non seulement de développer diverses habiletés, mais elle constitue aussi un moment privilégié pour maintenir et renforcer les liens familiaux ainsi qu'une porte d'entrée privilégiée sur une foule de nouvelles expériences et de nouvelles valeurs.

Enfin, par leur nature souvent collective, les activités communautaires et récréatives contribuent à renforcer les liens sociaux et le sentiment d'interdépendance entre les membres de la communauté.

La Ville de Boisbriand est consciente de l'apport inestimable des services communautaires et récréatifs pour ses citoyens, et c'est pourquoi elle désire les rendre accessibles au plus grand nombre d'aînés et de familles résidant sur son territoire. Elle entend donc améliorer les mesures en place afin de favoriser la pratique d'activités, notamment le choix des programmes et d'activités proposés.

Objectifs :

- *Améliorer l'accès aux services et aux programmes*
- *Diversifier l'offre de programmes et d'activités*



4. Participation sociale : Encourager l'implication au sein de la communauté

Si la Ville de Boisbriand a la réputation d'être aussi dynamique, c'est d'abord et avant tout grâce à ses citoyens et à leur engagement en matière de participation sociale. La participation sociale, trop souvent perçue comme un engagement formel ou prenant, peut pourtant s'exprimer de façon simple et spontanée. Qu'il s'agisse de petits services rendus au quotidien ou de participation plus structurée à titre bénévole, chaque geste posé est significatif et contribue à la qualité de vie de tous.

Les familles tout comme les aînés bénéficient grandement de l'engagement de leurs concitoyens, mais aussi de leur propre participation au sein de la communauté. L'entraide et la solidarité permettent à tous ceux qui s'impliquent, quel que soit leur âge, de vivre des expériences humaines uniques et enrichissantes.

La participation sociale représente, pour les familles, une école de la vie incomparable, alors que pour les aînés, elle devient un moyen de mettre à profit l'expérience et la compétence de toute une vie.

Parce qu'elle reconnaît que la participation sociale est le fondement même d'une communauté, la Ville de Boisbriand entend faire en sorte que tous ses citoyens puissent profiter de ses avantages, mais surtout qu'ils puissent y contribuer.

Objectifs :

- ⊙ Favoriser la vie de quartier
- ⊙ Encourager l'implication bénévole



5. Soutien communautaire et services de santé : Agir pour prévenir

Le soutien communautaire et des services de santé adéquats sont essentiels pour fournir une bonne qualité de vie aux familles et aux aînés. Qu'il soit nécessaire de façon temporaire ou permanente, le soutien communautaire permet aux familles et aux aînés boisbriannais de compter sur l'aide et les soins dont ils ont besoin pour assurer leur bien-être physique, psychologique, économique et social.

Les raisons et les situations menant à recourir aux services de soutien communautaire et de santé sont diverses et parfois complexes. Il est impossible de les éliminer totalement, mais certaines pistes d'action permettent de les prévenir. Une action communautaire dynamique et présente, ainsi que l'adoption d'habitudes de vie contribuant à prévenir la dégradation ou l'aggravation de l'état de santé, en sont des exemples.

Bien que le domaine du soutien communautaire et des services de santé ne s'inscrive pas directement dans les compétences municipales, la Ville de Boisbriand s'y montre très proactive. Elle assure la présence de la Municipalité sur les tables de concertation locales et régionales, reconnaît le volet communautaire de l'intervention de ses partenaires associatifs et collabore d'emblée aux projets portés par les acteurs publics mandatés dans le domaine. Elle entend d'ailleurs y maintenir sa position de partenaire privilégié et agir en prévention, dans le respect du rôle qui lui est imparti.

Objectifs :

- ⊙ *Valoriser l'action communautaire*
- ⊙ *Encourager l'adoption de saines habitudes de vie*



6. Sécurité des biens et des personnes : Faire de Boisbriand un milieu sécuritaire pour tous

La sécurité est un des éléments majeurs qui sont liés à la qualité de vie des familles et des aînés. À cet égard, Boisbriand affiche un faible taux de criminalité et s'avère par conséquent un milieu de vie rassurant et sécuritaire.

Cependant, un milieu de vie sécuritaire ne se définit pas uniquement par un faible taux de criminalité. L'éducation et la prévention, notamment en matière d'incendie, d'accident, d'abus et de maltraitance, en font aussi partie intégrante. Les mesures mises en place à Boisbriand en ce sens sont déjà nombreuses, mais les besoins demeurent et évoluent, notamment puisque les interventions sont toujours de plus en plus complexes. La Ville doit donc entreprendre des actions visant à la fois la collectivité et les individus, et elle doit aussi pouvoir compter sur l'esprit de communauté qui se manifeste déjà au sein de la ville et de ses citoyens, de façon à ce que chacun se responsabilise relativement à sa propre sécurité et à celle du milieu.

Les instances municipales s'engagent donc à poursuivre et à étendre leurs actions en vue de faire de Boisbriand un milieu sécuritaire pour tous et d'assurer le bien-être des citoyens dans une paix d'esprit.

Objectifs :

- ◉ *Assurer la sécurité des personnes dans leur milieu*
- ◉ *Bonifier les mesures d'éducation et de prévention*



7. **Communications** : Améliorer l'accès à l'information municipale

Avant de pouvoir recourir aux services municipaux, les citoyens doivent d'abord connaître les services qui leur sont offerts et être en mesure d'obtenir aisément de l'information à leur sujet. C'est donc pourquoi l'accès à l'information municipale est un enjeu grandissant de la Ville de Boisbriand. Or, dans le contexte actuel, où règne la surexposition médiatique et promotionnelle, chaque génération a recours à des moyens qui lui sont propres pour se renseigner. La Ville doit donc composer avec cette difficulté afin d'arriver à atteindre tous ses citoyens.

Pour rejoindre adéquatement les familles et les aînés afin de les informer, la Ville doit utiliser différentes stratégies qu'elle doit revoir et améliorer constamment. Aussi, comme des acteurs multiples interviennent avec chacun leurs façons de faire, il faut coordonner le tout pour pouvoir transmettre une information juste et de façon efficace.

De plus, l'information doit être organisée de manière à être facilement accessible pour les clientèles visées. Il s'agit d'un élément essentiel pour assurer l'accès aux programmes, aux activités et aux services municipaux, et qui est aussi important en matière de prévention et d'intervention (p. ex. : mesures d'urgence).

Sachant à quel point il est important de rejoindre efficacement les familles et les aînés, la Ville de Boisbriand entend améliorer l'accès à l'information municipale.

Objectifs :

- *Améliorer les outils de communication*
- *Faciliter la diffusion de l'information*





8. **Transport** : Encourager le transport actif et collectif

Les déplacements, qu'ils soient pour des raisons professionnelles, scolaires, récréatives, domestiques ou de santé, font partie du quotidien des familles et des aînés.

La municipalité de Boisbriand se trouve bien desservie en matière d'axes routiers. Dans la ville, les déplacements en automobile s'avèrent généralement faciles et, hormis quelques artères plus anciennes, la configuration de la voie publique est conviviale.

Toutefois, les déplacements en transport collectif et en transport actif, des moyens largement utilisés par les familles et les aînés, sont parfois moins évidents. Or, ces façons de se déplacer sont appelées à devenir de plus en plus répandues, à la fois pour des raisons écologiques et économiques que parce qu'elles sont en lien direct avec l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

Le recours au transport actif et collectif doit s'avérer un choix facile, fonctionnel et sécuritaire tant pour les familles que pour les aînés afin qu'ils puissent en tirer des bénéfices sur le plan de la santé, mais aussi pour le bien de l'environnement.

Comme elle adhère aux principes du développement durable et qu'elle souhaite favoriser, chez les citoyens de tout âge, l'adoption d'un mode de vie physiquement actif, la Ville de Boisbriand entend adopter des mesures pour encourager le transport actif et collectif.

Objectifs :

- ☉ *Faciliter les déplacements vers les points de service*
- ☉ *Favoriser la sécurité dans les déplacements*



Mise en œuvre et suivi

La Politique de la famille et des aînés est accompagnée d'un plan d'action quinquennal qui a pour but de poursuivre les orientations de la Politique et de s'assurer que les objectifs qui y sont présentés soient atteints.

Afin de garantir la pertinence des actions et d'assurer un suivi de leurs réalisations, le plan fera l'objet d'un bilan annuel qui pourrait éventuellement conduire à sa révision, selon les besoins en constante évolution. Pour les instances municipales, cette politique et ce plan d'action sont donc considérés comme des outils d'aide à la prise de décisions qui les éclaireront au moment de définir la priorisation des interventions et d'affecter leurs ressources en ce sens, tout en gardant une certaine souplesse.

Un comité de suivi formé de citoyens représentant les familles et les aînés, d'élus et de membres de l'administration municipale s'assurera de mettre en œuvre et d'actualiser les réalisations prévues par le plan d'action.

Par ailleurs, la Ville de Boisbriand invite les autres acteurs qui interviennent auprès des familles et des aînés à adhérer aux orientations et aux objectifs de la Politique. Elle souhaite, comme toujours, maintenir sa collaboration avec ses partenaires afin d'agir de façon cohérente et complémentaire, au bénéfice des familles et des aînés boisbriannais.

Annexe — Composition du comité de pilotage

Ville de Boisbriand :

- ⊙ Mme Christine Beaudette, conseillère municipale, responsable de la démarche de reconnaissance de la Ville comme Municipalité amie des aînés
- ⊙ Mme Eve Bélanger, chef de division, Service des loisirs
- ⊙ Mme Stéphanie Aubin, chef de division, Service des loisirs
- ⊙ Mme Priscilla Lavoie, technicienne en prévention incendie, Service de sécurité incendie
- ⊙ M. Martin Charron, sergent, et Mme Marie-Pier Bleau, agente, section Prévention, relations communautaires et publiques, Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville
- ⊙ Mme Edith Juneau, consultante

Du milieu boisbriannais :

- ⊙ Mme Liliane Goulet, citoyenne engagée
- ⊙ M. Jean-Pierre Thomé, citoyen engagé
- ⊙ M. Yves Lapalme, citoyen engagé
- ⊙ Mme Lucille Landriault, citoyenne engagée
- ⊙ Mme Lilianne Thifault, citoyenne engagée
- ⊙ Mme Claudette Vaillancourt, citoyenne engagée
- ⊙ Mme Sylvie Philippe, intervenante communautaire, CISSS Thérèse-De Blainville
- ⊙ Mme Céline Filion, intervenante communautaire, Office municipal d'habitation

Ce projet est rendu possible grâce à une aide financière du Gouvernement du Québec.



Municipalité
amie des aînés

Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2018

ISBN 978-2-9806860-6-1

En partenariat avec :

Québec 



Boisbriand

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand (Québec) J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 | Téléc. : 450 433-5146

www.boisbriand.ca